

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 1^{er} mars 2022

EMMANUELLE DURANDAU, NOUVELLE DIRECTRICE DE LA DIRECTION TERRITORIALE ÎLE-DE-FRANCE DU CEREMA

Ce 1^{er} mars 2022, Emmanuelle Durandau est nommée directrice de la direction territoriale Île-de-France du Cerema. Elle remplace ainsi Emmanuel Neville.

Avant d'être nommée directrice du Cerema Île-de-France, Emmanuelle Durandau occupait depuis septembre 2017 le poste de Secrétaire permanente adjointe du Plan Urbanisme Construction Architecture au ministère de la Transition écologique.

Auparavant chargée de mission auprès de la directrice générale des services, elle a passé plus de six ans au Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, principalement en tant que directrice du développement et de l'aménagement. Pendant 18 mois, elle a partagé cette fonction avec celle d'expert aménagement, au sein de la Mission en charge de la préfiguration de la Métropole du Grand Paris.

De 2006 à 2010, elle était directrice de l'Aménagement, des investissements portuaires et de l'environnement, membre de la direction générale de Ports de Paris.

Architecte diplômée d'État, Elle a exercé en tant qu'architecte associée pendant 5 ans avant d'intégrer la fonction publique d'État en 1998. Elle a débuté sa carrière d'architecte urbaniste de l'État en tant que cheffe du service de l'urbanisme et de l'aménagement à la direction départementale de l'équipement du Val d'Oise. En 2004, Emmanuelle Durandau a participé à la création de la Délégation à l'Action Foncière et Immobilière du ministère de la Transition écologique en tant que directrice de projet.

Le Cerema Île-de-France est une des neuf directions territoriales du Cerema. Implanté de longue date au cœur de la région, le Cerema Île-de-France bénéficie d'une connaissance historique des problématiques et des contextes locaux. Fort de cette proximité, la direction territoriale Île-de-France dispose de compétences en matière d'aménagement urbain, de la nature et de l'eau en ville, des systèmes de transport intelligent, de la gestion de patrimoine d'infrastructures et la réhabilitation des ouvrages et de la géotechnique et des risques naturels. Cette direction dispose également d'un laboratoire sur les écomatériaux et d'un laboratoire spécialisé dans l'environnement urbain pour les eaux, les sols et l'air.





Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique.

Il est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses 6 domaines de compétences sont l'Expertise & l'ingénierie territoriale, le bâtiment, la mobilité, les infrastructures de transport, l'environnement & les risques naturels et la mer & le littoral.

CONTACT PRESSE

Cerema

Elisa CONREUX

Chargée de communication institutionnelle

elisa.conreux@cerema.fr - 06 98 99 97 59